



Renouvellement par tiers du CA
CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Capelle les Boulogne, le vendredi 26 mai 2017

L'association est dirigée par un Conseil d'administration. Le nombre de membres est **limité à vingt personnes**. Le Conseil étant renouvelable chaque année par Tiers. Le Tiers sortant est désigné par tirage au sort les deux premières années. Les membres sortants sont rééligibles.

	Élu(e)s pour 3 ans lors de l'AG 2015	Élu(e)s pour 3 ans lors de l'AG 2016	Élu(e)s pour 3 ans lors de l'AG 2017
	Troisième tiers sortant	Premier tiers sortant	Deuxième tiers sortant
	Réélection AG 2018	Réélection AG 2019	Réélection AG 2020
1	SANTUNE Daniel	LÉCAILLE Louis	BUTELLE Émelda
2	à pourvoir	à pourvoir	SAGOT Marie-Claire
3	TINCHON Roger	LANNOY Yvette	DEMILLY Bernard
4	à pourvoir	VAESKEN Dominique	LÉCAILLE Annie
5	FACHON Édith	MALAHIEUDE Patrice	LANNOY Yves
6	à pourvoir	à pourvoir	DEBOVE Yoann
7	PUIDÈZE Xavier	à pourvoir	X

Le Président du FCC,
Roger TINCHON